

Séance du conseil municipal du 9 mars 2015

COATICOOK, le 9 mars 2015 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Finances

Adoption de la politique des règles en matière de gestion de la dette

Bien que la situation actuelle de la Ville de Coaticook soit plutôt enviable, les élus ont voulu se doter d'un outil facilitant la prise de décision quant aux demandes et projets à venir. Cette façon de gérer aide à conserver un équilibre entre les dépenses financées à long terme et la durée des services offerts (ou la durée de vie) pour ces mêmes dépenses.

Ce cadre de référence permettra notamment :

- de fixer les limites raisonnables d'endettement et de service de dette et orienter les pratiques entourant les activités de financement pour favoriser une gestion financière saine;
- d'optimiser l'utilisation des ressources financières tout en respectant le principe d'équité intergénérationnelle;
- de conserver une flexibilité financière et contrôler les risques;
- de conserver une capacité d'assumer les dépenses d'immobilisation récurrentes à même les revenus généraux;
- de maintenir la capacité de la Ville d'offrir des services de qualités à ses citoyens ;
- de maintenir une fiscalité attractive et avantageusement concurrentielle.

Évidemment, le conseil municipal peut déroger aux taux et ratios inscrits à la politique pour investir dans des projets municipaux démontrant une viabilité financière adéquate tels les développements domiciliaires, commerciaux ou industriels, les projets hydro-électriques.

Ce sont là des objectifs ambitieux.

Développement économique

Entente entre la Ville de Coaticook et Tourisme Cantons de l'Est

L'entente officielle permettant la réalisation du projet Cœur villageois, dont l'objectif est de mieux outiller les municipalités au plan touristique afin d'optimiser leur centre-ville.

Ce projet cadrant parfaitement avec la vision actuelle et les projets de la Ville de Coaticook, il s'agit d'une entente particulièrement intéressante pour le développement touristique de la ville. La Ville possède déjà plusieurs des caractéristiques que cible Tourisme Cantons de l'Est et on pourra peaufiner l'offre par le biais de quelques ajouts et ajustements. La Ville profitera de la publicité faite par Tourisme Cantons de l'Est pour ce circuit touristique.

Services extérieurs

Acceptation de la plus basse soumission conforme pour le développement domiciliaire secteur McAuley

Le projet de développement domiciliaire McAuley se poursuit afin d'accroître l'attractivité par une offre de terrains résidentiels urbains et, à cet effet, la Ville de Coaticook a accepté la plus basse soumission conforme, soit celle de la compagnie Grondin Excavation inc. au montant de 1 347 659,03 \$, taxes en sus.

Le projet inclut un sentier pédestre et cyclable de 420 mètres, un parc aménagé avec des modules de jeux ainsi qu'un bassin de rétention. C'est donc un quartier prêt à habiter qui sera disponible. La Ville fixera les tarifs et conditions d'achat lors de son assemblée d'avril.

Embauche d'Antoine Michaudville à titre de technicien en assainissement des eaux

Le processus de sélection s'est conclu avec l'embauche de M. Antoine Michaudville. Celui-ci entrera en poste dès le 30 mars et aura comme principales responsabilités de coordonner, planifier et contrôler l'ensemble des activités reliées à l'assainissement des eaux. Il sera, entre autres, responsable de la qualité de l'eau potable de deux réseaux distincts comprenant, en tout, quatre puits artésiens, une station de traitement d'eau potable et de trois réservoirs d'aqueduc. Il sera aussi responsable d'assurer le bon fonctionnement de deux stations d'épuration d'eaux usées.

Administration et conseil

Appui à la demande de l'UMQ relativement à sa demande au gouvernement du Canada de mettre en place un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires

Il est dans la suite logique de la résolution adoptée lors de la séance de février que d'appuyer l'UMQ dans cette demande de moratoire. Rappelons que les élus sont particulièrement sensibles à la cause des personnes âgées et de celles à mobilité réduite dont l'accessibilité au service risque d'être compromise.